

POLITIKES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Volume 3.

MONTREAL, VENDREDI 21 JUIN 1850.

No. 80.

CANADA.

Assemblée Législative.

PROCÉDÉS ET DÉLIBÉRATIONS.

Suite.

De John G. Gilman, et autres, du comté de Stanstead, demandant qu'il soit passé un acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de "La banque du comté de Stanstead."
De P. U. Archambault, et autres, du comté de Leinster demandant le rétablissement des anciennes limites du circuit de l'Assomption.
De H. C. R. Beecher et Lionel Ridout, de la ville de London, comté de Middlesex, écr., demandant qu'il soit passé un acte pour les autoriser à acquérir certaines rues ou parties d'îcles dans la dite ville, sous les restrictions qui seront jugées nécessaires.
De J. A. Wilkes, et autres, de la ville et township de Brantford, demandant qu'il soit passé un acte accordant une charte à la compagnie du chemin de fer des rivières de Niagara et Détroit.
Du conseil municipal du comté d'Oxford, demandant que la comté ne soit pas divisé, comme il était demandé.
Du conseil municipal du comté d'Oxford, demandant qu'il soit passé un acte accordant une charte à la compagnie du chemin de fer des rivières de Niagara et Détroit.
De George Alexander, président, et autres, grands-jurés du comté d'Oxford, et autres habitants de la ville de Woodstock et environs, demandant qu'il soit adopté des mesures pour prévenir les maux qui résultent du grand concours d'émigrés pauvres.
De Jarrel Vining, et autres, township de Nissouri, demandant que le dit township soit séparé du district de Brock, et réunis au district de London.
Du rév. John Dalziel, et autres, les ministres, marguilliers et membres de l'église d'Angleterre, à Eaton, Bas-Canada, demandant que l'allocation annuelle de Bishop's College soit augmentée de manière à mettre le dit collège sur le même pied que les autres institutions de même nature dans la province.
Du rév. John Kempt, et autres, les ministres, marguilliers et membres de l'église d'Angleterre, à Bury et Lingwick, comté de Sherbrooke, demandant que l'allocation de Bishop's College soit augmentée de manière à mettre le dit collège sur le même pied que les autres institutions de même nature dans la province.
De Thomas Davis, et autres, les ministres, marguilliers et membres de l'église d'Angleterre à Dunwell, dans le Bas-Canada demandant que l'allocation annuelle de Bishop's College soit augmentée de manière à mettre le dit collège sur le même pied que les autres institutions de même nature dans la province.
Pétitions renvoyées à des comités :—de Samuel Brownson, et autres, du comté de Haldimand; d'Alexander Scobie, et autres, de Seneca et Onondaga, du Rév. Louis F. Fortier et autres de Nicolet, et toutes les pétitions au sujet de l'impertinence venues jusqu'à ce jour.
M. Smith, de Durham, introduit un bill pour prolonger le temps fixé pour payer l'augmentation du capital de la banque du Haut-Canada;—seconde lecture, le 18 du courant.
M. Dewitt introduit un bill pour autoriser la compagnie des propriétaires du chemin fer

de Champlain et du St Laurent à prolonger la ligne du dit chemin, et pour d'autres fins;—seconde lecture lundi prochain.
L'hon. M. Cameron, de Cornwall, propose qu'il soit présenté une adresse à Son Excellence, demandant copies de toutes les pétitions qui peuvent lui avoir été présentées et aussi de toute la correspondance officielle qui peut avoir été échangée entre Son Excellence ou tout membre du conseil exécutif et Thomas C. Dixon, de London, éc., au sujet de la conduite de ce monsieur en sa qualité de juge de paix, et toute autre correspondance officielle ou papiers relatifs.
Pour.—Messieurs Badgley, Boulton de Norfolk, Boulton de Toronto, Cameron de Cornwall, Christie, Crayler, Dickson, Gungy, Hopkins, Johnson, Sir Allan N. McNab, Malloch, McConnell, Papineau, Prince, Robinson, Sanborn, Scott de Bytown, Seymour, Sherwood de Toronto, Smith de Frontenac, et Stevenson.—23.
Contre.—Messieurs le procureur-général Baldwin, Boutillier, Burritt, Cartier, Cauchon, Chabot, Chauveau, Davignon, DeWitt, Dumas, Fergusson, Flint, Fortier, Guillet, Hines, Holmes, Hopkins, Jobin, Johnson, Lacoste, le procureur-général Lafontaine, De Salles La Terrière, Laurin, Lemieux, Lyon, le solliciteur-général Macdonald, Marquis, Morison, Nolan, Price, Ross, Sauvageau, Scott des Deux-Montagnes, Smith de Durham, Smith de Wentworth, Taché, Thompson et Viger.—37.

L'hon. M. Baldwin présente la réponse à une adresse du 31 ultimo, demandant copies de la correspondance relative à la nomination proposée de M. J. G. McKenzie comme consul Portugais à Montréal.
M. Cartier introduit un bill pour autoriser M. Louis Comte à recouvrer un somme à lui due par la paroisse de St. Edouard, dans le district de Montréal.
Sur motion de Sir Allan N. McNab, il a été voté une adresse demandant copies des dépêches dont il est question dans la dépêche du très hon. Comte Grey au très hon. Comte Elgin, en date du 9 janvier 1850, et toute la correspondance ou les dépêches échangées entre le très-hon. secrétaire d'état pour les colonies et le gouverneur-général de cette province, au sujet du bill intitulé, "Acte pour indemniser les personnes, dans le Bas-Canada dont les propriétés ont été détruites durant la rébellion des années 1837 et 38."
M. Holmes introduit un bill pour amender et consolider les lois qui régissent l'inspection de la farine;—seconde lecture, mercredi prochain.
M. Davignon introduit un bill pour amender l'acte d'incorporation de l'école de médecine et de chirurgie de Montréal; seconde lecture, lundi prochain.
M. Seymour introduit un bill pour incorporer la compagnie d'assurance maritime et contre le feu de Kingston; seconde lecture, lundi prochain.
M. Lemieux introduit un bill pour abroger certaines dispositions de l'acte passé dans la dernière session du parlement provincial et intitulé, "Acte pour résoudre les lois relatives aux pouvoirs et devoirs de la maison de la Trinité de Québec et pour d'autres fins," et pour exempter les maîtres des vaisseaux appartenant au district de Québec de prendre

des pilotes dans certains cas; seconde lecture, lundi prochain.
M. Laurin introduit un bill pour assurer les enchères aux ventes d'héritage dans le Bas-Canada;—seconde lecture, lundi prochain.
L'hon. M. Sherwood propose que les ordres du jour soient remis à demain.
Pour.—Messieurs Bagley, Boulton de Norfolk, Boulton de Toronto, Dickson, Sir Allan N. McNab, Malloch, McLean, Papineau, Prince, Robinson, Seymour, Sherwood de Brockville, et Smith de Frontenac.—13.
Contre :—Messieurs le procureur-général Baldwin, Boutillier, Cameron Kent, Cartier, Cauchon, Chabot, Chauveau, Crayler, Davignon, DeWitt, Dumas, Fergusson, Flint, Fortier, Fournier, Guillet, Hines, Holmes, Hopkins, Jobin, Johnson, Lacoste le procureur-général Lafontaine, Laurin, Lemieux, le solliciteur-général Macdonald, McConnell, Morison, Nolan, Price, Sanborn, Sauvageau, Scott des Deux Montagnes, Smith de Durham, Smith de Wentworth, Stevenson, Taché, Thompson, et Viger.—29.
M. Notman introduit un bill pour autoriser Aaron Silverthorn et Newman Silverthorn, leurs hoirs ou ayant cause, à construire une écluse sur la rivière Thames;—2de lecture, lundi prochain.
M. Smith du Durham introduit un bill en faveur des banqueroutiers.—seconde lecture, lundi prochain.
L'hon. M. Cameron, de Kent, introduit un bill pour amender et expliquer les actes et mentions relatifs aux billets promissaires et lettres de change;—seconde lecture, lundi prochain.
Les ordres du jour sont remis à demain.
Et la chambre s'ajourne.

Jeudi, 6 juin, 1850.

Seize pétitions sont présentées et mises sur la table.
Liste des pétitions reçues et lues :—
De John Kinny, et autres du comté de Haldimand, demandant qu'il soit adopté des mesures pour effectuer un retranchement considérable dans les dépenses publiques de cette province.
De M. Harcourt, et autres, du township de Seneca, demandant que le dit township ne soit point séparé ou détaché du comté de Haldimand.
Du conseil municipal des comtés réunis de Lincoln, Haldimand et Welland, demandant qu'il soit passé un acte pour autoriser les corporations municipales du Haut-Canada à pourvoir au soulagement des indigents malades ou infirmes.
De D. Crawford et W. J. Imlack, du township de Dunn, comté de Haldimand demandant une réduction dans les droits imposés sur la graine de moutarde importée en cette province.
De Henry Walker, et autres, du comté de Haldimand, demandant qu'il soit adopté des mesures pour approprier aux fins des écoles élémentaires les deniers qui proviennent des réserves du clergé.
De John Jarron, et autres, du comté de Haldimand, qu'il soit adopté des mesures pour approprier aux fins des écoles élémentaires les deniers qui proviennent des réserves du clergé.
De la municipalité du township de Walpole, demandant que la ligne frontière entre le dit township et le township de Woodhouse soit clairement définie.
De la municipalité du township de Dunn, demandant qu'il ne soit fait aucun changement dans les limites du dit township ou du comté de Haldimand.

De la municipalité du township de Walpole, demandant que le comté de Haldimand reste comme il est—non divisé.
De la municipalité du township de Cayuga Nord, demandant qu'il ne soit fait aucun changement dans la division territoriale du township de Seneca et du comté de Haldimand.
De John Yokom, et autres, du township de Seneca, comté de Haldimand, demandant que le dit township ne soit point divisé et détaché du dit comté.
De John Jarron, préfet des townships réunis du Moulton et Sherbrooke, et Agnew P. Farroll, préfet du township de Dunn, demandant qu'il ne soit fait aucun changement dans les limites actuelles du township de Seneca ou du comté de Haldimand.
De la municipalité du township du Cayuga Sud, demandant qu'aucune partie du township de Seneca ne soit détachée du comté de Haldimand.
Du maire, des échevins et bourgeois de la cité de Hamilton, demandant le remboursement de certaines sommes par eux dépensées pour soins et transport des émigrés pauvres et malades, durant l'année dernière, et qu'il soit adopté des mesures pour prévenir le retour de ces dépenses dans chacune des localités.
De Andrew Moffat, éc., et autres, du township de Orillia, comté de Simcoe, demandant qu'il soit passé un acte pour déclarer que les divisions nord et sud du dit township ne constituent qu'un seul township.
Du rév. Augustin Beauvry, et autres, membres de la société de tempérance de la paroisse de la Malbaie, demandant qu'il soit adopté certaines mesures pour réprimer l'impertinence.
De la corporation de l'hôpital-général de Montréal, demandant que l'aide accordée à la dite institution soit augmentée.
De la compagnie du chemin de fer du St. Laurent et de l'Atlantique, demandant des amendements à sa charte.
De Duncan McFarland, éc., demandant qu'une certaine allocation pour un chemin dans le township de Thorold, lui soit transportée.
De John McMurrich, et autres, demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Néo-pôle de Toronto."
De J. G. Robertson, et autres, au nom d'une assemblée publique des habitants de la ville de Sherbrooke, demandant une aide pour compléter le pont Aylmer sur la rivière St. François, dans la dite ville.
La pétition de Thomas Kirkpatrick, écuyer et autres, de la cité de Kingston, est renvoyée au comité des ordres permanents.
Message du conseil législatif, agréant les bills suivants :
Acte pour faciliter le commerce libre et la réciprocité entre cette province et les autres provinces Britanniques de l'Amérique du Nord.
Acte pour changer le taux auquel diverses monnaies d'argent auront une valeur légale.
Acte pour prolonger le temps fixé pour l'élection des commissaires en vertu de l'acte pour l'amélioration de la rivière du Chêne.
M. Laurin fait un rapport favorable sur la pétition de Pierre Gauveau, et autres, et introduit un bill pour incorporer la société bienveillante des artisans de Québec.
L'hon. M. Sherwood présente le premier rapport du comité nommé pour aider M. l'Orateur à surveiller la bibliothèque, lequel est agréé par la chambre; et un message est

transmis au conseil, informant leurs honneurs que cette chambre désire qu'il soit établi une bibliothèque pour l'usage des deux chambres du parlement; et qu'elle est d'opinion qu'il soit nommé un comité conjoint des deux chambres pour la réalisation de ce projet; et les informant que Sir Allan N. McNab, les honorables messieurs Papineau, Sherwood, John A. McDonald et H. J. Boulton, et Messieurs Boutillier et Chauveau composent le comité pour aider M. l'Orateur à surveiller la bibliothèque de cette chambre, et qu'ils ont reçu l'autorisation d'agir au nom de la chambre, comme membre du dit comité.
Sir Allan McNab introduit un bill pour autoriser les corporations municipales, et autres, à souscrire au capital de la compagnie du grand chemin de fer occidental, ou autrement pour aider à achever cette entreprise;—deuxième lecture, lundi prochain.
Sur motion de l'hon. M. LaTerrière, l'ordre du jour de mardi dernier "Que le bill pour autoriser les habitants occupant des terres et tenant feu et lieu dans les nouveaux établissements sur les rives du Saguenay, formant la seconde division municipale de ce comté, à y établir un conseil municipal, et pour d'autres objets" est rescindé; et le bill renvoyé à un comité spécial.
La pétition de l'institut des artisans de Toronto est renvoyée au comité des ordres permanents.
L'hon. M. Baldwin présente à l'Orateur le message suivant de son excellence lequel est lu par l'Orateur :—
ELGIN ET KINCARDINE.
Le gouverneur-général transmet pour l'information de l'Assemblée législative, copie des ordres de la cour de chancellerie du Haut-Canada, qui ont été récemment promulgués par les juges de cette cour.
Hôtel du Gouvernement, }
Toronto, 6 juin 1850. }
M. Sauvageau introduit un bill pour diviser le comté de Huntingdon en deux arrondissements pour l'enregistrement des titres;—Deuxième lecture, lundi prochain.
Sur motion de M. Christie, un comité spécial de onze membres est nommé pour examiner les comptes publics de 1849 et en faire rapport.
M. Flint introduit un bill pour protéger les femmes mariées dans la jouissance de leurs propriétés;—seconde lecture, lundi prochain.
Aussi un bill pour pourvoir à la nomination des gardiens chargés de veiller sur certaines personnes incapables d'administrer leurs propriétés dans le Haut-Canada;—seconde lecture mercredi prochain.
M. Lemieux introduit un bill pour incorporer Peter Patterson, éc., et autres, sous le nom de "La compagnie du chemin de fer de Québec et Richmond;"—seconde lecture mercredi prochain.
Sir Allan N. McNab propose qu'une adresse soit présentée à son excellence pour copie de toutes les pétitions, opinions et autres correspondances maintenant en la possession du gouvernement relativement au pardon accordé au Dr. Keys, alors confiné dans le pénitencier provincial, en vertu d'une sentence de la cour.
Pour : Messieurs Badgley, Boulton de Norfolk, Boulton de Toronto, Cameron de Cornwall, Cayley, Christie, Dickson, Sir A. N. McNab, Malloch, McLean, Papineau, Prince, Robinson, Seymour, Sherwood, de Brockville, et Smith, de Frontenac.—16.
Contre :—Messieurs Armstrong, le procureur-

FEUILLETON.

CHARITÉ MÈNE A DIEU.

I.

Par une belle matinée d'automne, un jeune homme, élégamment vêtu, montait tranquillement, en apparence, un petit chemin escarpé qui des Prés-St-Gervais conduisit à Belleville, pour ainsi dire à travers les champs; il venait de Romonville, où son père et sa mère, bons vieillards, habitaient une maison de campagne. Saisi d'abord par l'éclat inespéré d'une nature en défilance, notre jeune homme, il s'appela Georges, admirait avec un enthousiasme quelque peu factice les pâles et dernières beautés de la saison; non pas que son esprit ne fût assez élevé pour s'initier profondément aux charmes de la nature, mais parce que, après tout, couleurs, nuances, formes, les feuilles et les arbres, les ombres et les lumières du ciel sont choses dont on jouit instinctivement, et qui, hélas ! captivent beaucoup plus nos yeux que notre esprit. Georges, qui connaissait à fond toutes les rêveries contemplatives de la littérature et de la poésie moderne, devait donc un tribut d'admiration à cette belle et mélancolique matinée. Nul bruit que les voix de quelques oiseaux qui n'avaient pas encore émigré, et qui tout joyeux saluaient ce printemps inattendu. L'haleine, plutôt que le souffle du vent, se-

couait les cimes dorées des arbres, et le feuilles jannies venaient lentement joncher la route; du milieu de ce chemin, une échappée magnifique s'offrait à la vue, qui, pardessus les humbles toits épirillés au penchant du coteau, plongeait au loin, à travers de vastes plaines dont la dernière ligne semblait se confondre avec l'horizon. Georges ne pouvait perdre une telle occasion d'étudier et d'analyser la belle nature d'automne; déjà il décrivait et comptait minutieusement les mille nuances des feuilles presque mortes, il pensait même à noter au crayon quelques heures et pittoresques expressions qu'il avait trouvées avec un rare bonheur, lorsque, je ne sais comment et par une pente insensible, son esprit, laissant travailler ses yeux à l'aise, prit peu à peu un autre texte, s'y établit profondément, et nous ne pouvons nous dispenser d'en rapporter les développements et les commentaires un lecteur, parce qu'ils seront assez bien connus par le personnage; machinalement et comme il arrive à un promeneur oisif, il suivit de l'œil une feuille sèche qui tourbillonnait, volant çà et là, poussée par le vent : "C'est bien là, l'homme et la vie, se disait-il, étourdiment, ballotté par des événements contraires, sur de dériver à gauche s'il tend à droite; marchant à un présent incompréhensible à un avenir incertain ! Et moi, que fais-je autre chose, sinon de marcher à l'aventure au-devant de ce qu'on appelle une position, laquelle, à vrai dire, et une fois acquise, chahillera convenablement mon amour propre, mais, au fond, laissera mon cœur aussi vide

qu'avant. Après avoir dépensé la meilleure partie de ma vie pour me caser commodément au milieu de cette cohue qui se dispute toute place enviable, il faudra de nouveaux efforts pour n'être point supplanté; et puis, y a-t-il un homme, un seul, qui soit satisfait de l'état où il se trouve ? Au moment du repos il faut courir à de nouvelles luttes pour atteindre un échelon plus élevé, jusqu'à ce que... jusqu'à ce que sans terre et malgré nous, nous reposions en paix ! Et encore... c'est triste ! Non ! il y a là quelque chose de vicieux et de faux ; le législateur s'est trompé ; la société n'est pas organisée ! Il est impossible, il est inique que l'homme ne puisse pas se reposer puisqu'il travaille ; ne puisse pas jouir puisqu'il souffre. L'humanité n'a pas encore trouvé sa place au soleil ; son jour viendra !... Mais je ne le verrai pas luire, moi ! Pourtant quelque chose m'est dû ! Pourquoi tant de siècles seraient-ils sacrifiés à un siècle privilégié ? Pourquoi le présent souffrira-t-il pour l'avenir ? Que m'importe le bonheur de mes arrière et arrière-neveux ! Nous gémissons aujourd'hui, n'est-ce pas se moquer que de nous promettre l'âge d'or dans mille ans !... C'est à n'y rien comprendre !"
Ce disant, il arrivait au bout du sentier, qui donnait dans Belleville ; il se ganta minutieusement et attendit un Omnibus. Nous allons profiter de cette pose pour donner quelques explications sur notre héros. A l'entendre c'était presque une victime ; cependant la position sociale de Georges étoit des plus confortables. Fils unique de parents enrichis dans

le commerce, et retirés, il vivait seul à Paris, largement défrayé par une pension, qui, sous prétexte de lui apprendre à se suffire et à se régler, le livrait à tous les entraînements de la mode et du plaisir. Son père, homme prudent et expérimenté, ne lui avait d'abord alloué que le strict nécessaire ; mais Georges avait eu de tels succès dans ses études de droit, que, sous forme de récompense, son père lui budget s'était insensiblement grossi, et enfin il permettait à notre jeune homme toutes les satisfactions désirées. Au point de vue du monde, Georges était irréprochable ; il aimait l'étude et travaillait ! Il aimait le plaisir, et il s'amusa ! Jeune et riche il suffisait à ces deux choses, pouvait-on le blâmer ? Après avoir donné le jour à la science, il se délassait dans les théâtres le bon goût, le monde choisi, les fêtes brillantes ! Quoi de plus légitime ? Il usait modérément, avec sagesse, des bonnes fortunes que la société lui offrait si complaisamment ! N'était-ce pas un aimable modèle ! Enfin il était aimé, applaudi, recherché ! Son mérite était-il contestable ? Certes, Georges avait mauvaise grâce de se plaindre, il en faut convenir. Mais, voyez la bizarrerie des hommes ! Au fond Georges n'était pas heureux. Il se livrait franchement au plaisir ; mais une fois l'étonnement passé, son cœur était triste, ennuyé, affaibli ; il sentait au dedans de lui même un vide qu'aucune joie ne pouvait combler. Son esprit droit et éclairé ne pouvait se contenter de tout ce prestige, et lui demandait quelque chose de solide et de certain à quoi il pût inébranlablement s'at-

tacher. A mesure donc que le moment de fixer son avenir approchait, Georges indécis, inquiet, diffidant, reculait avec le vague et fugitif espoir de trouver mieux. Cherchait-il avec sollicitude à avec sincérité ? On aurait peine à le croire, car il ne changeait rien à son train bruyant et accoutumé, et il demandait des hommes et à des choses qui ne pouvaient rien de plus pour lui. Mais aussi quel le sottis prétention ! Il devenait savant par la science, il se divertissait avec le monde ! raisonnablement que voulait-il de plus ? Pourquoi ? En soit, et ne trouvant rien de mieux, il allait se décider à prendre la vie comme elle se présentait, se donnant, par surcroît, l'amère satisfaction d'accuser et de maudire. Et nous avons vu que ce matin Georges était en verve.
Il attendait depuis quelques minutes, lorsque la correspondance qui menait à la barrière passa, et il y prit place. Distrait de ses pensées par le mouvement, Georges se prit à examiner ses compagnons de route ; et, avec la supériorité et l'ironie d'un homme habitué à la bonne compagnie, il faisait, à part lui, mille remarques plus ou moins charitables, plus ou moins polies, que son visage se mettait fort peu en peine de dissimuler. Après avoir fait rougir une brave et digne paysanne sous l'insolente impertinence de son lognon, il dévisageait imperturbablement un excellent et bon bourgeois, assis en face de lui, lequel, mal à l'aise et décontenancé sous cet impitoyable regard, n'osait ni bouger, ni respirer, comme un lièvre effaré devant un chien en arrêt ; il